

UNIVERSITE LA REUNION

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type C3B41 -Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LA REUNION, session 2025**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LA REUNION, au titre de l'année 2025.

Monsieur RIVIERE Garry, maître de conférence, président, Université de la Réunion, Le Tampon.  
Madame MOTAIS-DE-NARBONNE Nadine, ingénieure d'étude, vice-présidente, Université de la Réunion, Saint-Pierre.

Monsieur SILVESTRI Zaccaria, ingénieur de recherche hors classe, expert, Converstoire National des arts et métiers, Paris.

Monsieur GIRARDET Locate, chargé de mission, membre extérieur, Région Réunion, Saint-Denis.  
Monsieur HELIES Bertrand, attaché d'administration de l'état hors classe, membre extérieur, Ars Agence nationale de la Santé, Saint-Denis.

Madame LOCATE Hanifah, directrice, membre extérieur, Région Réunion, Saint-Denis.

Madame DESREAC Nathalie, assistante ingénieure, suppléante, Université de la Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Saint-Denis, le 16/09/25  
Le Président  
de l'Université de La Réunion  
Pr Jean-François HCARAU

